MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES 20 ET 27 JUIN 2021 CANTON DE MÂCON 2

Claude CANNET

Hervé **REYNAUD**



REMPLAÇANTE Sabrina GELIN





Madame, Monsieur,

En 2015, vous nous avez massivement fait confiance pour vous représenter dans le canton nouvellement créé de Mâcon 2.

Ensemble, nous avons beaucoup travaillé et entrepris afin d'atteindre les objectifs répondant à vos préoccupations et notamment : Votre santé avec la création d'un centre dédié au coeur de Mâcon et le recrutement de médecins généralistes ; Votre sécurité avec la réalisation d'un rond-point à Loché ; L'éducation avec la modernisation de nos collèges Pasteur, Saint Exupéry, Bréart ; Le soutien aux associations sportives, culturelles et sociales ; L'aide aux projets des communes comme à Varennes-Les-Mâcon...

Dans le contexte inédit que nous vivons, vous pouvez compter sur notre écoute, notre volonté et notre détermination sans faille pour agir et vous accompagner au quotidien

Toutes ces réalisations nécessaires et ambitieuses ont pu se faire sans augmenter vos impôts.

Au mois de juin, nous sollicitons à nouveau vos suffrages et votre confiance car notre territoire doit répondre à de nouveaux défis et aux souhaits légitimes de ses habitants.





CANNET
CANDIDATE
Mariée, 3 enfants
Avocate
Conseillère
départementale sortante
Vice-présidente en charge
des affaires sociales,
personnes âgées,
personnes handicapées
et offre de soins
Conseillère municipale
déléquée à Mâcon

Claude



REYNAUD
CANDIDAT
3 enfants
Journaliste honoraire
Conseiller départemental
délégué à la culture
et au patrimoine
Adjoint au maire de
Mâcon en charge de la
culture et du patrimoine



Sabrina
GELIN
REMPLAÇANTE
1 enfant
Assistante de direction
Varennes-les-Mâcon



Jean
PAYEBIEN
REMPLAÇANT
Marié, 2 enfants
Employé de banque
en retraite
Adjoint au maire
de Mâcon
En charge des sports

NOS ENGAGEMENTS

SANTÉ / Poursuivre le recrutement des médecins généralistes salariés du Centre de Santé Départemental à MACON, avec dès 2021 l'arrivée de médecins spécialistes

AUTONOMIE / Favoriser le maintien à domicile de nos aînés, revaloriser le métier d'aide à domicile, étendre les projets d'habitat inclusif et poursuivre la rénovation des établissements (Ehpads, résidences autonomie...)

INSERTION / Renforcer les dispositifs de retour à l'emploi pour les bénéficiaires du RSA, favoriser l'accès aux droits et faciliter l'accès au numérique

COLLÈGES / Plan éco collèges et maintien d'un haut niveau d'investissement pour équiper et moderniser les établissements (collèges Saint Exupéry, Bréart et Pasteur) ; valoriser les circuits courts en restauration collective

AIDES AUX COMMUNES / Subventions aux communes souhaitant se doter de la vidéo-protection et soutien à l'investissement (aménagements, projets structurants, routes,...)

HABITAT / Lutte contre l'habitat indigne, aides à la réhabilitation et rénovation urbaine (ANRU à la Chanaye)

SPORT ET CULTURE / Création d'un service départemental pour accompagner les associations (recherche de financements, aides juridiques,...) et soutien aux clubs sportifs et associations culturelles

ENVIRONNEMENT / Plan environnement 2020-2030, 164 kms de voies vertes, plantations de 600000 arbres sur le département, création de 4 espaces naturels sensibles

TOURISME / conforter l'attractivité touristique de la Saône et Loire avec "Route 71 " et labellisation de nos producteurs locaux

VITICULTURE / Développement de l'oenotourisme, plans de soutien pour lutter contre les aléas climatiques (gel, sécheresse, maladies,...)

BUDGET / Ne pas augmenter les impôts et continuer à investir pour l'avenir



Le mot d'André ACCARY

epuis 2015, avec la majorité départementale, nous avons toujours agi en respectant la même ligne de conduite : réaliser ce que nous promettons, n'oublier aucun territoire, faire preuve de bon sens et de pragmatisme dans nos décisions, tout en veillant à garder une gestion saine de nos finances départementales pour ne pas augmenter les impôts.

epuis 2015, avec la majorité départementale, nous avons toujours agi nombreux résultats pour la Saône-et-Loire. en respectant la même ligne de Avec les crises sanitaire, économique, sociale conduite : réaliser ce que nous que nous traversons, le Département aura de ns, n'oublier aucun territoire, faire nombreux défis à relever dans les années à venir.

Vous pouvez faire confiance à Claude CANNET et Hervé REYNAUD pour y faire face et répondre à vos préoccupations du quotidien dans votre canton.

André ACCARY

Président du Département de Saône-et-Loire

LES 20 ET 27 JUIN, **VOTEZ ET FAITES VOTER Claude CANNET et Hervé REYNAUD**

PROCURATION Pensez-y!

Avec la crise sanitaire, une personne peut être désormais porteuse de 2 procurations. RDV sur **maprocuration.gouv.fr** ou au commissariat, gendarmerie ou tribunal le plus proche de chez vous si vous êtes absents les 20 ou 27 juin prochains.